



Communiqué de presse

15 juin 2016

SIX Management SA
Selnaustrasse 30
Case postale 1758
CH-8021 Zurich
www.six-group.com

Media Relations:
T +41 58 399 2227
F +41 58 499 2710
pressoffice@six-group.com

Succession à la tête de SIX Exchange Regulation

Le Conseil d'administration de SIX a nommé Corinne Riguzzi à la tête de SIX Exchange Regulation à compter du 1er janvier 2017. Depuis août 2012, Corinne Riguzzi est responsable de l'organe de contrôle du négoce Surveillance & Enforcement. Elle est également responsable suppléante de SIX Exchange Regulation depuis la mi-2013. Elle dispose de solides connaissances de l'activité et des missions des organes d'autorégulation de la Bourse. Corinne Riguzzi succède à ce poste à Rodolfo Straub, qui assure ainsi un passage de relais précoce en vue de son départ à la retraite.

Le Conseil d'administration de SIX a nommé Corinne Riguzzi à la tête de SIX Exchange Regulation à compter du 1er janvier 2017. Ce choix a été approuvé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Depuis 2006, Corinne Riguzzi travaille pour le service du contrôle du négoce de la Bourse suisse. Cette juriste LL.M. de 42 ans au bénéfice d'un brevet d'avocat a dirigé le département Enforcement & Compliance au sein de l'organe de contrôle du négoce, avant d'assumer la responsabilité globale du contrôle du négoce et, partant, du service Surveillance & Enforcement au sein de SIX Exchange Regulation, à compter d'août 2012. Depuis, elle est également membre de la direction de SIX Exchange Regulation et, depuis la mi-2013, responsable suppléante de SIX Exchange Regulation. Ainsi, elle connaît non seulement les attributions et les processus relatifs à l'activité de contrôle, mais aussi les diverses missions de l'autorégulation dans son ensemble et de ses organes. Etant par ailleurs membre de l'IOSCO Affiliate Members Consultative Committee, Madame Riguzzi peut également se prévaloir d'un bon réseau à l'échelle internationale.

Rodolfo Straub, qui a dirigé SIX Exchange Regulation depuis la mise en place de ce service début 2009, a exprimé le souhait de passer le relais suffisamment tôt dans l'optique de son départ à la retraite. A compter de janvier 2017, il accompagnera des projets des SIX avec un temps de travail diminué.

Alexandre Zeller, président du Conseil d'administration de SIX, commente: «Nous avons trouvé en Corinne Riguzzi une dirigeante disposant d'une formidable expérience et d'un excellent réseau international pour conduire notre service de réglementation boursière. Je suis également heureux que, dans le cadre du processus, nous soyons parvenus à imposer une candidate interne pour occuper cette fonction centrale. J'en profite également pour adresser mes sincères remerciements à Rodolfo Straub pour son engagement de tous les instants. Il a apporté une contribution substantielle au professionnalisme et à l'ancrage de l'autorégulation dans le droit boursier.»



Pour de plus amples informations, Stephan Meier, Head Media Relations, est à votre entière disposition.

Téléphone: +41 58 399 3290
Fax: +41 58 499 2710
E-mail: pressoffice@six-group.com

SIX Exchange Regulation

SIX Exchange Regulation s'acquitte des tâches qui lui ont été assignées par le droit fédéral, applique les règles édictées par le Regulatory Board et en surveille l'application. SIX Exchange Regulation prononce des sanctions dans la mesure où les règlements lui en attribuent la compétence ou dépose des demandes de sanctions à la Commission des sanctions de SIX Swiss Exchange.

SIX Exchange Regulation est placé sous la responsabilité directe du président du conseil d'administration de SIX Group, ce qui garantit son indépendance à l'égard des activités opérationnelles de SIX Swiss Exchange. SIX Exchange Regulation comprend les services Listing & Enforcement, responsable de la régulation des émetteurs, et Surveillance & Enforcement, chargé de la surveillance du négoce.

www.six-exchange-regulation.com

SIX

SIX gère l'infrastructure de la place financière suisse et offre aux acteurs financiers du monde entier une gamme de services complète dans les secteurs du négoce et du règlement de titres, de l'information financière et du trafic des paiements. L'entreprise appartient à ses utilisateurs (environ 140 banques de tailles et d'orientations très diverses). Avec quelque 4 000 collaborateurs et une présence dans 25 pays, ses produits d'exploitation ont atteint en 2015 1,8 milliard de francs suisses et le bénéfice du Groupe s'est établi à 713,7 millions de francs suisses.

www.six-group.com